

ETOFFER SES RECOURS POUR UNE DEMONSTRATION EFFICACE

Formatrice : Chloé Viel

Niveau et pré-requis : Maîtriser les « Fondamentaux de la demande d'asile » et avoir trois mois d'expérience régulière du droit d'asile.

Durée : 3 heures

Tarif : 95,00 €

Objectifs :

- Savoir hiérarchiser l'intérêt des différents éléments du dossier
- Être en mesure d'identifier et pallier les faiblesses d'un dossier
- Savoir rechercher les éléments utiles au soutien de la demande
- Se défaire des reflexes contre-productifs
- Mettre en place de bonnes pratiques pour un recours efficace

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique se veut interactive et adaptable au profil et au niveau des stagiaires. Elle envisage des apports théoriques illustrés de cas concrets pour confronter au mieux les connaissances techniques à la pratique.

La présentation orale est accompagnée de supports numériques qui sont ensuite transmis aux participants par voie dématérialisée.

Modalités d'évaluation :

Des mises en situations permettront d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session

Chloé VIEL

Conseil et formation en droit d'asile

Contact : 06 88 00 68 17 / cviel.formation@mailo.com

N° SIRET : 904 610 854 00021

N° de déclaration d'activité : 52720247572

N° de certification Qualiopi : 303911-2

Programme :

I – ADAPTER SON ARGUMENTAIRE AUX CAS PARTICULIERS

- Cerner les différentes méthodes de recours, leurs atouts, leurs failles
- Distinguer les typologies d'arguments de l'Office pour une réponse sur mesure
- Être conscient des pièges à éviter et des pratiques à proscrire
- Identifier les forces et faiblesses du dossier

⇒ Il s'agit d'acquérir des réflexes pour s'écartez au maximum du recours axé essentiellement sur une redite du récit et souvent stéréotypé par thématique/nationalité pour se prêter à une réelle démonstration de la qualité et des particularités de chaque demande. A partir d'exemple très concrets, la formatrice vous proposera de nouveaux automatismes à mettre en place.

II - APPORTER DE LA MATIERE AU RE COURS

- Utiliser de manière efficace le compte-rendu d'entretien et la jurisprudence
- Manier les différentes pièces selon leur valeur ajoutée
- Savoir où et comment rechercher les informations géopolitiques utiles et spécifiques au dossier

⇒ Cela permet de mettre en place des pratiques pour gagner en efficacité et éviter de s'éparpiller dans les recherches. L'objectif ? Ne pas tomber dans le travers de l'utilisation de sources trop générales pour être pertinentes ou de l'exploitation excessive des déclarations sans valeur ajoutée de votre part.

III – LES POINTS DE VIGILANCE

- Consulter et exploiter la situation de proches
- Réagir aux difficultés de langue et d'interprétariat
- S'assurer de l'Etat de rattachement